



Communiqué de presse

Schœlcher, le 30 août 2016

CORINNE MENCÉ-CASTER MET FIN À SON MANDAT DE PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Madame Corinne MENCÉ-CASTER vous informe qu'elle met fin à son mandat de présidente de l'Université des Antilles à compter du 1^{er} septembre 2016 à 00h00.

En effet, les statuts de l'université étant votés à l'unanimité, il lui semble aujourd'hui important de permettre à l'établissement de se mettre en conformité avec eux, ce qui suppose la tenue d'élections renouvelant son conseil d'administration et son conseil académique le plus rapidement possible. La présidente et son équipe, déjà en toute fin de mandat, ont donc préféré créer les conditions propices à une anticipation des élections. La nouvelle équipe de gouvernance, issue de ces élections, pourra alors négocier avec le Ministère un contrat conforme à sa vision et à son projet, pour les cinq années à venir, et le mettre en œuvre pendant la durée de son mandat.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la continuité du service public et la rentrée universitaire. Un administrateur provisoire sera nommé sous peu et chargé de la gestion des affaires courantes et de l'organisation des élections.

Corinne MENCÉ-CASTER et son équipe se félicitent d'avoir pu, au cours de ce mandat, sauvegarder l'outil universitaire indispensable aux territoires antillais, à leur jeunesse et à leur avenir, dans un contexte de responsabilités et compétences élargies (RCE). Au cours de la dernière année, l'UA a été dotée de ses nouveaux statuts, son nouveau logo et nom de domaine. La certification des comptes a été obtenue et le compte financier 2015 approuvé. Les deux IUT et les deux écoles doctorales ont été mis en place. Enfin, un coup d'arrêt a été mis aux graves dysfonctionnements de tous ordres, susceptibles de mettre en péril l'avenir de l'Université. Une instruction judiciaire est en cours et des sanctions disciplinaires exemplaires sont d'ores et déjà prononcées.

Dans cette perspective, dans la mesure où au cours des quatre prochains mois, aucune avancée décisive ne saurait avoir lieu, l'urgence semble de favoriser la mise en place de la future équipe de gouvernance, afin de donner à l'établissement les meilleures chances de trouver son rythme de croisière, en conformité avec ses nouveaux statuts et dans la logique des défis à venir.